

MASTÈRE SPÉCIALISÉ®

Management de projet d'aménagement et d'agencement



NANTES



FORMATION
EN ALTERNANCE



DURÉE
DES ÉTUDES
1 AN



DIPLOME
ACCREDITÉ
CGE

OBJECTIFS & PRÉSENTATION

Le Mastère Spécialisé® Management de projet d'aménagement et d'agencement forme des responsables de projet capables de maîtriser toutes les étapes d'un projet d'agencement ou d'aménagement, en France et à l'international, dans le respect des savoir-faire de l'entreprise et des contraintes environnementales, budgétaires, techniques et locales.

Ce titre de niveau I est accrédité Mastère spécialisé® Conférence des grandes écoles (CGE).

La formation se déroule sur 12 mois en alternance. Le rythme de la formation est d'un mois à l'ESB et deux mois en entreprise.

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DU BOIS
Sciences et
technologies
des matériaux
biosourcés

makers
by nature



Se former forme à la mise en œuvre de projets d'aménagement, d'aménagement et d'équipement pour répondre à la « premiumisation » des espaces de vie.

CONTEXTE

Les secteurs de l'aménagement sont en pleine évolution et le marché appelle aujourd'hui une « premiumisation » et une personnalisation de l'offre que ce soit dans l'hôtellerie, le retail ou encore le tourisme, le naval, le nautisme ou l'automobile.

Alors que la demande de projet premium est en hausse, le secteur de l'ameublement français fait face à un besoin de managers capables de structurer les équipes pour répondre aux enjeux internationaux, pour développer la filière et faire face aux entreprises internationales déjà organisées.

Cette formation vise à mettre au service des entreprises des jeunes diplômés.e.s capables de prendre en charge des projets stratégiques pour soutenir le développement de cette activité.

COMPÉTENCES VISÉES

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, les missions du.de la titulaire du diplôme Mastère Spécialisé® Management de projets d'aménagement et d'agencement sont les suivantes :

- promouvoir le savoir-faire de son entreprise, et plus particulièrement de l'esprit « French Touch »,
- élaborer, pour son client ou prospect, une réponse d'aménagement intérieur éco-conçue «sur-mesure», tenant compte de sa demande, de ses besoins et de son contexte,
- travailler avec des architectes, designers, maîtres d'œuvre, représentants des autres corps de métier,
- vendre une solution,
- intégrer les lois et réglementation du pays d'installation de l'aménagement dans les propositions,
- mettre en œuvre la solution retenue par le client en respectant les engagements (prix, qualité, délais),
- analyser les résultats du projet réalisé et comparer avec les objectifs.

Ces activités s'expriment dans un environnement industriel de l'ameublement et/ou de l'agencement, en France ou à l'étranger, dans des entreprises inscrites dans une démarche de développement durable.

OPPORTUNITÉS DE CARRIÈRE

Les titulaires du diplôme ont la responsabilité de projets conséquents : aménagement d'hôtels, de restaurants, de points de ventes (retail), en France et à l'International.

Certains projets relèvent de l'industrie du luxe que ce soit par le client, les produits, la localisation.

Le manager de projets d'aménagement a la responsabilité de développer l'offre de l'entreprise, en France ou à l'international, de piloter le projet afin qu'il soit parfaitement conforme à l'attente du client et d'en garantir la rentabilité.

Par ses compétences, il contribue à la stratégie de l'entreprise : accès à de nouveaux marchés, internationalisation, industrialisation locale. La défense d'un savoir-faire à la française fait indirectement partie de ses missions.

Hôtel Tribe Batignolles *****, Architecte et décorateur d'intérieur : Thierry D'ISTRIA, Agenceur : Malvaux Interior



PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

Les formations à l'ESB sont dispensées sous forme de cours magistral, de témoignages de professionnel, ou encore de travaux dirigés, avec des exercices à réaliser individuellement et en groupe tout au long de l'année.

La formation prévoit la rédaction d'une thèse professionnelle qui a pour objectif de permettre aux étudiants de réaliser un travail d'analyse approfondi sur une problématique d'actualité qui a un intérêt dans le cadre de leur projet professionnel.

La formation se déroule en 1 an en alternance, sur un rythme de formation en séquences alternées d'un mois de formation à l'École et de deux mois en entreprise.

Le programme commence par une séquence à l'ESB, et prévoit 4 périodes en entreprise (soit 8 mois en entreprise sur la durée totale de la formation).

UE 1 – Missions du manager de projets d'aménagement et d'agencement (8ECTS)

- Le métier de l'aménagement et de l'agencement
- Apprendre à se connaître et connaître les autres
- Gestion des conflits
- Projet professionnel

UE 2 – Stratégie d'entreprise (5 ECTS)

- Analyser les marchés de l'entreprise
- Analyser la stratégie marketing de l'entreprise
- Intelligence économique

UE 3 – Relation commerciale (4 ECTS)

- Gérer la relation au prospect
- Exploiter un CRM
- Fidéliser des clients
- Construire un argumentaire commercial

UE 4 – Gestion d'affaires (4 ECTS)

- Évaluer des coûts, suivi et analyse financière d'une affaire
- Elaborer des tableaux de bord
- Répondre à un appel d'offre
- Chiffrer une offre

UE 5 – Le contexte international (8 ECTS)

- Géopolitique et affaires
- Sécurisation des affaires
- Gestion de projet dans un contexte international
- Droit social à l'international
- Anglais de négociation

UE 6 – Besoin client (8ECTS)

- Elaboration d'un cahier des charges
- Etude et réponse à un appel d'offre

UE 7 – Conception et mise en œuvre de solution (8ECTS)

- Suivi de chantier
- Innovation et design thinking
- Solution constructive et nouveaux matériaux
- Évaluation des impacts environnementaux, sociétaux et économiques

UE 8 – Mise en situation n°1 (5ECTS)

- Réalisation d'une mission en entreprise

UE 9 – Mise en situation n°2 (5ECTS)

- Réalisation d'une mission en entreprise

UE 10 – Mise en situation n°3 (5ECTS)

- Réalisation d'une mission en entreprise

UE 11 – Thèse professionnelle (15ECTS)

- Identification d'une problématique pertinente
- Réalisation d'une étude et rédaction de la thèse
- Soutenance de la thèse professionnelle devant un jury

SPA de l'Hotel d'AUBUSSON *****Paris, Architecte d'intérieur : Vincent Bastier et décorateur d'intérieur : Bruno Borrione, Agenceur : Malvaux Interior



PÉRIODE EN ENTREPRISE

La première période en entreprise a pour objectif de familiariser l'apprenant.e avec son contexte professionnel et lui permettre d'identifier des enjeux à traiter dans la thèse professionnelle.

Les trois autres périodes permettent à l'apprenant.e de réaliser des missions spécifiques validant les compétences développées par le programme.

L'apprenant.e a le statut d'étudiant.e sous contrat de professionnalisation.

Rythme de la formation

- 4 séquences école de 1 mois
- 4 séquences entreprise de 2 mois

UN DIPLÔME RECONNU

Le Mastère Spécialisé® Management de projets d'aménagement et d'agencement est accrédité par la CGE.

FRAIS DE FORMATION

La formation se déroule en alternance (contrat de professionnalisation). Il n'y a pas de frais de scolarité. Les alternant.e.s perçoivent un salaire dont le montant est déterminé par le type de contrat et l'âge.

Le.la candidat.e doit s'assurer au préalable de son éligibilité au contrat de professionnalisation.

ADMISSION

Pré-requis pour candidater

La formation est accessible aux candidat.e.s titulaires d'un des diplômes suivants :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur (liste CTI)
- Diplôme d'une école de management habilitée à délivrer le grade national de Master (liste CEFDG)
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (DEA, DESS, Master...) ou diplôme professionnel de niveau BAC+5
- Diplôme de M1 ou équivalent, pour des auditeurs justifiant d'au moins 3 années d'expérience professionnelle.
- Titre inscrit au RNCP niveau 1
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.
- Niveau attesté d'anglais : B2

Les candidats sont des salariés en activité ou en reconversion, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi.

Inscription

Le processus de candidature prévoit :

1/ Création d'un compte sur My.ESB

2/ Dépôt du dossier de candidature composé de :

- CV et lettre de motivation,
- Relevé de notes / crédits de la dernière formation suivie.

3/ Évaluation du dossier par un jury constitué du responsable de la formation et d'un représentant d'entreprise.

4/ Si le dossier est retenu, entretien de motivation.

La formation démarre en septembre.

Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Elles sont non contractuelles et ne sauraient engager la responsabilité de l'ESB ou de ses partenaires.